



GROUPE SCOLAIRE MOULIN À VENT

ATTÉNUATION D'ÎLOTS DE CHALEUR

TOURNEFEUILLE (31)

Dans le cadre de la désimperméabilisation et de la mise en confort d'été de ses écoles, la commune de Tournefeuille a mandaté 2AU afin de traiter les cours ainsi que le parvis du groupe scolaire Moulin à Vent. Les travaux sont réalisés en 2 phases :

- Phase 1 (travaux réalisés à l'été 2024) : parvis du groupe scolaire et cour élémentaire centrale
- Phase 2 (travaux réalisés à l'été 2025) : cours maternelle et élémentaire Sud

MISSION :

Maîtrise d'œuvre pour atténuation d'îlots de chaleur et confort des bâtiments.

- Désimperméabilisation des surfaces
- Végétalisation et gestion des eaux pluviales de manière passive quand possible
- Mise en confort d'été des bâtiments

DESCRIPTIF :

MAÎTRE D'OUVRAGE :	Commune de TOURNEFEUILLE (31)
MAÎTRE D'ŒUVRE :	Atelier d'Aménagement et d'Urbanisme (2AU) : mandataire PENTA STUDIO : Architecte co-traitant
MISSION :	Maîtrise d'œuvre
PHASES :	DIAG – AVP – PRO – ACT – VISA – DET – AOR - Concertation
ANNÉE DE RÉCEPTION :	Phase 1 : 2024 Phase 2 : 2025
BUDGET DES TRAVAUX :	475 847,52 € HT
SURFACE :	Environ 4 780 m²

Le point technique

La gestion de l'accessibilité PMR.

L'étanchéité des façades.

2AU



Parvis avant les travaux

RÉFÉRENCE



Cour élémentaire pendant les travaux



Parvis après les travaux en attente des plantations et du mobilier urbain



Atelier d'Aménagement et d'urbanisme (2AU)



Mise en place de brise-soleil



Jardins potagers

CERTIFICAT DE CAPACITÉ PROFESSIONNELLE

Attestation de bonne exécution

GROUPE SCOLAIRE «MOULIN À VENT» - ATTÉNUATION D'ÎLOTS DE CHALEUR

Commune de TOURNEFEUILLE (31)

L'OPÉRATION :

- ▶ ANNÉES DE RÉCEPTION : 2025
- ▶ MONTANT DES TRAVAUX : 475 847,52 € HT
- ▶ MAÎTRE D'OUVRAGE :
Commune de TOURNEFEUILLE

LA MISSION :

- ▶ RÔLE 2AU : Mandataire
- ▶ GROUPEMENT : Mandataire : 2AU
Co-traitant : PENTA STUDIO : Architecte
- ▶ MONTANT DES PRESTATIONS RÉALISÉES PAR 2AU :
30 920,74 € HT
- ▶ NATURE DE LA MISSION :
Mission de maîtrise d'œuvre & Paysage :
DIAG- AVP- PRO- ACT- VISA- DET- AOR- Concertation

APPRÉCIATION DE LA MISSION :

▶ RESPECT DES DÉLAIS	◆ Très satisfaisant	◇ Satisfaisant	◇ A améliorer
▶ RESPECT DES COÛTS	◆ Très satisfaisant	◇ Satisfaisant	◇ A améliorer
▶ QUALITÉ TECHNIQUE	◆ Très satisfaisant	◇ Satisfaisant	◇ A améliorer
▶ CONSEIL / ACCOMPAGNEMENT	◆ Très satisfaisant	◇ Satisfaisant	◇ A améliorer
▶ DISPONIBILITÉ / RÉACTIVITÉ	◆ Très satisfaisant	◇ Satisfaisant	◇ A améliorer

▶ OBSERVATIONS :

Les prestations ont été réalisées suivant les règles de l'art et leur règlement n'appelle aucune observation particulière.

ATTESTATION :

Je soussigné(e), F. Parre

NOM ET FONCTION :

Maire ville de Tournefeuille

FAIT À :

Tournefeuille

LE : 27 mai 2026

SIGNATURE ET CACHET DE LA STRUCTURE :

Représentant le maître d'ouvrage ci-dessus désigné, certifie que la mission décrite dans le présent document a été réalisée par 2AU – Atelier d'Aménagement et d'Urbanisme, conformément au marché et dans des conditions satisfaisantes.

